Estienne Baissellance était consul de la ville de Bergerac lorsque le roi Louis XIII vint faire raser les murailles de la ville

Estienne Baissellance était consul de la ville de **Bergerac** lorsque le roi **Louis XIII** vint faire raser les murailles de la ville.

Il fut au nombre des 16 personnages réunis au nom du Roy et du grand Prévôt de France le 16 juillet 1681 qui signèrent la déclaration de **Bergerac**constatant :

" Qu'il n'avait été fait aucun déplaisir à aucun des habitants de la dicte ville, n'avoir été empêcher en fasson quelqonque en la liberté de leur conscience, ny fait aucune rupture ni insolence en leur temples .... et qu'ils ont subjet de prier Dieu pour la prospérité de Sa Majesté, la suppliant très humblement les tenir en paix et liberté de leur consciences, suivant les édits de pacifications. "

Bergerac était alors administrée par

Jean de Belleriou Seigneur de Tiregan, baron de Virazeil, Maire

Jean Erugiere premier consul

Jean Lavergnan

Jean Tarneau

Jean Des champs

Estienne Baisselance, consul

et **Aaron Baillot**, consul du bourg de la Magdalène.

Extrait de la véritable relation du voyage du Roy Louis XIII page 135

La relation se trouve aux archives municipales de Bergerac

]